

- 1. Débitrice: **PINTURA SA, Victoria (Seychelles), succursale de Payerne**, Grand-Rue 70, **1530 Payerne**
- 2. Déclaration de faillite: 08.01.2009
- 3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 07.09.2009
- 4. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

Office des faillites de Payerne-Avenches
1530 Payerne